

Chronique

SOUTENANCE DE THESE SUR AIX

Le 8 octobre 1979, à Aix-en-Provence, M. Noël Coulet a soutenu sa thèse pour le doctorat ès-lettres sur *Aix-en-Provence, espace et relations d'une capitale (milieu XIV^e-milieu XV^e s.)*. Le jury était composé de MM. Bernard Guinée, président; Georges Duby, rapporteur; Charles Higounet, Paul-Albert Février et Charles de La Roncière.

M. Coulet explique que son premier projet était de comprendre la naissance et les premiers développements de la Réformation, en étudiant les cheminements d'un thème comme celui du jugement, de l'exégèse à l'appropriation personnelle, sorte de théologie de l'histoire au bas Moyen Age, mais qu'il se résigna à étudier un fonds d'archives au premier abord bien circonscrit, le minutier notarial d'Aix, dont il examine les limites et les écueils.

Il s'agissait de démontrer pourquoi, à la différence d'autres villes anciennes, Aix n'eut pas dans le domaine économique, une action comparable à celle qu'elle eut dans les autres domaines, administratif et judiciaire, et en annexe universitaire; autrement dit, situer, cartes à l'appui, la place de la fonction de capitale dans l'Aix médiéval et son rôle réel dans la vie du comté. Cette étude des activités urbaines et de leur déploiement dans l'espace fournit une première image, — premier volet d'une histoire sociale de la ville mise en chantier par M. Coulet —, de la société urbaine en mettant en pleine lumière les groupes sociaux dominants: les « nourriguiers », à la fois éleveurs et marchands de moutons, les notaires, et surtout ceux qui servent dans l'administration comtale, et les gradués en loi qui peuplent les offices de la cour. L'« imaginaire de consolation » s'enracine ici dans une conscience de capitale tôt apparue, mais il faudrait aller plus avant dans le temps pour voir s'opérer son renfermement dans cet horizon.

M. Duby souscrit à l'opinion de MM. Coulet et Stouff, selon lesquels certains aspects de l'histoire d'Aix et d'Arles ne pourront être compris qu'après une étude du rôle régional d'Avignon après le Grand Schisme. Il constate qu'à la différence d'Arles, Aix ne garde rien de tangible du souvenir de Rome. Dans la situation privilégiée d'Aix sur les voies de la transhumance ovine — 400 contrats rédigés entre 1380 et 1450 —, M. Duby souligne que la production lainière n'est qu'un remède à la pesanteur de la fonction fiscale; il est frappé par la médiocrité

du mobilier des bastides (60 inventaires), ce qui va dans le sens de l'évolution de leur vocation de plus en plus pastorale, après avoir été des constructions nobiliaires à tour.

M. Higounet, approuvant l'abandon de l'exploitation par sondage, félicite M. Coulet de l'excellente démonstration qu'il fournit des rotations culturales, au rythme ici plus rapide qu'à l'habitude, comme de l'utilisation en jardins des bonnes terres proches de l'agglomération. Il a noté, à la différence d'Arles, l'absence des pressoirs. Il souligne des nuances de terminologie entre sud-ouest et sud-est : la « bastide », ici exploitation, devient là-bas village à partir du XIII^e s. A Aix, la cathédrale est dans le « bourg ».

M. Février voit surtout dans cette thèse, une histoire rurale qui se reflète dans la ville. Dans les constructions, la pierre blanche du Tholonet l'emportait, peut-être parce que celle de Bibemus n'était pas encore exploitée. M. Coulet ne pense pas que l'on ait cessé de construire des chapelles dans la première moitié du XV^e s. Rappelant que pour les archéologues, un grand problème consiste dans la relation habitat temporaire et mode des cultures — un village déserté ne prouve pas que la campagne l'est —, M. Février qualifie Venelles par exemple, de campagne de la ville plus que de village. Comme la thèse de M. Stouff sur Arles, la thèse de M. Coulet modifie les préjugés sur la transhumance : elle apparaît ici tard et n'est pas éternelle. Lorsque Aix sort de sa crise, ce n'est pas forcément en raison de son rôle de capitale, mais de la bonne articulation existant entre elle et les villages désertés.

M. de La Roncière souligne l'ampleur des dépouillements effectués par M. Coulet : 900 registres, soit beaucoup plus de 100.000 actes. Cette lente conquête par une ville de son arrière-pays montagneux, M. de La Roncière l'a rencontrée aussi pour des villes italiennes, dans les Alpes et les Apennins. Poursuivant ses comparaisons avec une « large méridionalité », il évoque l'adoption du pain de pur froment par l'Italie centrale, puis par le Languedoc, la Provence ensuite ; les relations d'Aix avec le Piémont ; le centre du commerce du sel à Avignon...

Après quelques observations sur les débuts de l'emprunt par les communautés vers 1421-1430, garanti par la future récolte lainière, sur le passage de nombreux prélats dans les auberges faute d'avoir une résidence en ville, sur l'existence de foyers familiaux dans un contrat d'habitation alors que le four banal est une réalité provençale jusqu'à la fin du Moyen Âge, M. Guenée s'attache à dégager des différences entre la France du Nord et la France du Midi. Les rares professionnels venus de France, semble-t-il, sont des maîtres d'école et des tailleurs de pierre, les uns et les autres par l'intermédiaire d'Avignon. La vente de ses plus beaux manuscrits par le chapitre cathédral d'Aix en 1394 a de quoi surprendre. Partant de quatre inventaires de bibliothèque conservés, M. Guenée en conclut que l'espace intellectuel du Nord se construit sur l'histoire, celui du Midi sur le droit. Tandis qu'ailleurs, la noblesse prospère en servant un prince riche, ici elle devient effacée à partir du milieu du XIV^e s. par suite du

manque de revenus. Pour M. Coulet, la faiblesse et le nombre restreint à l'origine de ces nobles sont une des raisons qui amènent l'installation du comte. Le notariat par la diversité de ses représentants — les notaires jusqu'aux environs de 1420 au moins, font tous les métiers à la fois —, constitué un carrefour social. Polyvalence et mobilité caractérisent, il est vrai, la société médiévale.

Après délibération, le jury confère à M. Coulet, à l'unanimité, le grade de docteur ès-lettres, avec la mention très honorable et les félicitations du jury.

Michel HAYEZ.

1. Ce compte rendu de l'auditeur que j'étais, n'entend pas résumer la richesse des idées présentées par M. Coulet dans sa thèse, mais retient quelques points soulignés par les examinateurs.

SOUTENANCE DE THESE SUR LE BRIANÇONNAIS

M. Bernard Amouretti, professeur au lycée Cézanne, a soutenu, le 26 mars 1980, devant un jury composé de MM. les professeurs Agulhon, Joutard, de Réparaz et Rabi, une thèse de 3^e cycle sur « La société de la route dans le Briançonnais et l'Oisans de la fin du XVIII^e siècle à 1914 ».

S'agissant d'une période tout récemment révolue, l'auteur a pu avoir accès à ces documents, précieux mais de survie très précaire, que sont les modestes souvenirs, ou les comptes privés transcrits par de petites gens, et, plus encore, la tradition orale détenue par les anciens; le tout confronté avec le décor subsistant. Ces éléments, souvent savoureux, lui ont servi à compléter et à colorer les références empruntées aux sources plus habituelles aux historiens et conservées dans des archives publiques ou privées.

La présentation initiale et sa conversation avec le jury ont permis à l'auteur de transmettre au public, avec aisance et vivacité, l'essentiel de ses conclusions, révélant cette société diverse et pittoresque des gens animant cette route, construite entre 1807 et 1863, qui reste le personnage essentiel de la thèse. Elle relie les villages, franchit les cols, désenclave les régions reculées à partir de 1850 et fait éclater une société stable, où le pouvoir reste détenu par quelques dizaines de notables. Au long de son déroulement, elle relance la construction, les mines et les textiles, notamment les fabriques de soieries.

Mais vivre au bord de la route ne résout pas toutes les difficultés. La majorité de la population, toujours prolifique, demeure pauvre malgré l'assistance de l'Etat. Déjà partaient régulièrement les maîtres d'école et les colporteurs; mais on émigre cette fois, invité par la route. Puis, en 1885, arrive le chemin de fer, qui entraîne une concurrence fatale aux industries locales. Et le tourisme d'été et surtout celui d'hiver n'ont pas encore enrayé ce déclin.

Enrichissant à la fois l'histoire de la vie matérielle, celle des transports et des échanges, et l'histoire sociale, ce travail plein de vie et présenté avec élégance, obtient du jury unanime la mention *très honorable* parmi les applaudissements, et avec le souhait d'une rapide publication.

Charles de LA RONCIERE.